

les coupables, quand ce même clergé n'a pas eu lui-même entre les mains l'usage d'une autorité temporelle.

En 1745, la cour envoya le comte de Lautrec avec des troupes pour servir à rétablir l'ordre dans la ville. Le Consulat fut choqué des procédés et du ton de hauteur de ce seigneur. On écrivit à M. de Villeroy, qui par son crédit fit rappeler le comte de Lautrec.

ÉMEUTE DE 1768.

Lyon, le 29 novembre 1768.

Avant-hier, dimanche, nous eûmes une émeute populaire, j'ai presque dit une sédition, qui fut vive et fort animée, et qui pouvait aisément avoir les suites les plus funestes. C'est au collège de l'Oratoire que se passa la scène. Sur les quatre heures après midi, il s'y attroupa auprès de la voûte, au-dessous de la bibliothèque, près de cinq cents hommes armés de haches, qui se mirent à enfoncer la porte d'une ancienne congrégation qui est aujourd'hui changée en une Ecole de médecine et de chirurgie dans le bas, et dans le haut en une école de dessin; ils étaient, disaient-ils, animés à faire des recherches dans le local sous prétexte qu'on y disséquait tout vifs des enfants que l'on enlevait à leurs parents. Il est certain que le concierge de cette nouvelle Académie, chagriné par l'importunité des enfants du quartier, les menaçait brutalement de les faire disséquer par les élèves en chirurgie; pendant trois ou quatre heures ils furent les maîtres de faire ce qu'ils voulaient, et personne ne parut pour s'opposer à leur entreprise. La porte d'entrée fut bientôt mise en pièces, ils se précipitèrent dans l'intérieur, renversant et brisant tout ce qu'ils trouvaient sous la main; ils firent voler des pierres à coups redoublés jusque dans la maison des pères oratoriens, cassant les vitres du grand réfectoire et menaçant de tout mettre à feu et à sang. Sur ces entrefaites, ils trouvèrent dans les armoires de cette école des cadavres disséqués; cette découverte ne fait qu'animer leur rage, croyant voir partout les prétendus enfants enlevés.